



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance ordinaire du 4 mars 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 mars 2026 à 19h00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
	Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
	Monsieur	André-Mathieu Lefebvre	Conseiller
	Madame	Sonia Paul	Conseillère
	Monsieur	Steve Millar	Conseiller
	Monsieur	Samuel Godin	Conseiller

Le conseiller Monsieur Marc Poirier est absent et a motivé son absence.
Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h03.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2026-03-04-054

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Sonia Paul, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026
 - B. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2026
 - A. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2026
 - A. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2026

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil municipal

- 110-1 Offre de service Cain Lamarre
- 110-2 Politique d'utilisation des réseaux sociaux
- 110-3 Politique de contributions financières
- 110-4 Adoption du règlement 2026-373 modifiant le règlement 2018-310
- 110-5 Politique relative à l'affichage publicitaire
- 110-6 Avis de motion et projet de règlement 2026-378 concernant le chemin Deschenes (section privée)



- 110-7 Adoption du règlement 2026-376 modifiant le règlement 2025-365 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et délégrant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de créer un comité de sélection
- 110-8 Adoption du règlement 2025-371 décrétant un emprunt de 748 247.50\$ pour la construction d'un garage municipal
- 110-9 Avis de motion et projet de règlement 2026-374 abrogeant et remplaçant toute réglementation antérieure concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 110-10 Avis de motion et projet de règlement 2026-380 relatif à la démolition d'immeuble
- 110-11 Avis de motion et projet de règlement 2026-381 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments
- 110-12 Abrogation de la résolution M.B.2026-01-14-020
- 110-13 Abrogation de la résolution M.B.2019-09-09-237

130 Gestion financière et administrative

- 130-1 Approbation du journal des achats en lot du mois de février 2026
- 130-2 Approbation du journal des achats du mois de février 2026
- 130-3 Dépôt du relevé bancaire de février 2026
- 130-4 Rapport du suivi budgétaire
- 130-5 Approbation des salaires du mois de février 2026
- 130-6 Autorisation au DG pour le lancement d'appel d'offre pour les boues septiques
- 130-7 Autorisation à la direction générale pour mandater des professionnels pour l'exécution du projet du garage municipal
- 130-8 Signature d'entente avec la Corporation du parc régionale du lac 31 milles
- 130-9 Achat Balance E-Track

160 Ressources humaines

- 160-1 Abolition du poste d'adjoint aux ressources
- 160-2 Affichage opérateur mécanicien

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-1 Rapport des activités du service de sécurité incendie de février 2026

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Résumé et recommandations du comité de transport du 21 janvier 2026
- 300-3 Résumé et recommandations du comité de transport du 11 février 2026

400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 400-1 Rapport de l'usine d'épuration du mois de février 2026
- 400-2 Rapport de l'eau potable du mois de février 2026

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 600-1 Rapport des permis émis pour le mois de février 2026
- 600-2 Dérogation mineure 2026-01
- 600-3 Demande à la Commission de toponymie – Chemin Émile

700 LOISIRS ET CULTURE

- 700-1 Contribution concernant l'entente de participation relative au camp de jour intermunicipal
- 700-2 Budget de la fête nationale du Québec – Édition 2026



- 700-3 Aménagement floraux – Personne responsable
700-4 Pêche sur glace

800 CORRESPONDANCE

- 800-1 Demande de commandite – Paroisse Sainte-Marie-de-L'Incarnation
- 800-2 Demande de contribution financière – Coopérative de solidarité de Bouchette
- 800-3 Demande d'appui MRCVG - Demande de restauration du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs comme entité distincte du ministère de l'Environnement
- 800-4 Demande d'appui MRCVG - Demande d'investissement majeur pour la construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec dans la Vallée-de-la-Gatineau

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité des membres présents

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026

M.B. 2026-03-04-055

Il est proposé par Steve Millar, appuyée par Samuel Godin,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2026 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

B- Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2026

M.B. 2026-03-04-056

Il est proposé par Sonia Paul, appuyée par Michel Lamoureux,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2026 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2026

M.B. 2026-03-04-057

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Samuel Godin,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 février 2026 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

D- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2026

M.B. 2026-03-04-058



Il est proposé par Sonia Paul, appuyée par Michel Lamoureux,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 février 2026 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
-----	-------------------------

110	Conseil municipal
-----	-------------------

110-1 Offre de services Cain Lamarre

M.B. 2026-03-04-059

CONSIDÉRANT QUE le mandat de services juridiques avec la firme d'avocats Cain Lamarre est échu ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de renouvellement avec la firme Cain Lamarre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit obtenir des services juridiques afin de l'accompagner dans certains dossiers municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Sonia Paul et résolu;

QUE le conseil municipal accepte de renouveler le mandat de services juridiques avec la firme Cain Lamarre pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

110-2 Adoption de la politique d'utilisation des réseaux sociaux

M.B. 2026-03-04-060

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité reconnaît l'importance des réseaux sociaux comme outil de communication avec les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation des réseaux sociaux doit se faire dans le respect des lois applicables, notamment en matière de protection des renseignements personnels, de civilité, d'éthique et de confidentialité;

CONSIDÉRANT QUE le projet de politique d'utilisation des réseaux sociaux a été déposé aux membres du conseil pour étude;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Godin, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu;

QUE le conseil municipal adopte la Politique d'utilisation des réseaux sociaux;

QUE cette politique entre en vigueur à compter de son adoption;

QUE la direction générale soit autorisée à assurer sa diffusion et à veiller à son application;

Adoptée à l'unanimité des membres présents



110-3 Adoption de la politique de contributions financières

M.B. 2026-03-04-061

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, accorder une aide financière à des organismes, associations ou entreprises admissibles;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite encadrer l'octroi de contributions financières afin d'assurer l'équité, la transparence et la saine gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Politique de contributions financières a été présenté aux membres du conseil pour étude;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu;

QUE le conseil municipal adopte la Politique de contributions financières, telle que déposée;

QUE cette politique entre en vigueur à compter de son adoption;

QUE toute demande d'aide financière soit analysée conformément aux critères établis dans ladite politique;

QUE la direction générale soit autorisée à appliquer la politique et à formuler des recommandations au conseil lors de la réception de demandes;

Adoptée à l'unanimité des membres présents

110-4 Adoption du règlement 2026-373 modifiant le règlement 2018-310

M.B. 2026-03-04-062

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux permet au conseil municipal de fixer et de modifier, par règlement, la rémunération du maire et des conseillers;

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement numéro 2018-310 relatif au traitement des élus municipaux;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'ajuster le traitement des élus afin qu'elle reflète adéquatement les responsabilités et la charge associées à cette fonction;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller au siège numéro 2, André-Mathieu Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 14 janvier 2026;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été déposé lors de la séance du 14 janvier 2026 par le conseiller ayant donné l'avis de motion;

ATTENDU QUE le deuxième projet de règlement a été déposé lors de la séance du 4 février 2026 par le conseiller ayant donné l'avis de motion;

ATTENDU QU' un avis public a été donné conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE

sur la proposition de André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu

QUE le présent règlement soit adopté.

Vote demandé :



Pour : Samuel Godin, Sonia Paul, Steve Lefebvre, André-Mathieu Lefebvre, Michel Lamoureux
Contre : Steve Millar

Adoptée à la majorité des membres présents incluant la voix favorable du maire

110-5 Adoption de la politique relative à l'affichage publicitaire

M.B. 2026-03-04-063

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite encadrer l'affichage publicitaire lors de ses promotions d'activités afin d'assurer l'équité entre les partenaires et contributeurs de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Politique relative à l'affichage publicitaire a été présenté aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu;

QUE le conseil municipal adopte la Politique relative à l'affichage publicitaire, telle que déposée et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE cette politique entre en vigueur à compter de son adoption;

QUE la direction générale soit autorisée à veiller à l'application de la politique;

Adoptée à l'unanimité des membres présents

110-6 Avis de motion et projet de règlement 2026-378 concernant le chemin Deschenes (section privée)

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Samuel Godin, conseiller au siège numéro 6, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-378 concernant le chemin Deschênes (section privée).

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

Samuel Godin

110-7 Adoption du règlement 2026-376 modifiant le règlement 2025-365 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de créer un comité de sélection

M.B. 2026-03-04-064

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2025-363 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant certains pouvoirs à la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE, de façon générale, les décisions relatives aux fins d'emploi sont habituellement autorisées par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite modifier cette pratique afin de permettre l'exécution de certaines décisions relatives aux fins d'emploi et aux dossiers employés



sans autorisation préalable du conseil, lorsque les pouvoirs sont délégués à la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire maintenir un mécanisme de contrôle en exigeant l'approbation préalable du maire et du maire suppléant;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné conformément à la loi.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par Sonia Paul, et résolu,

QUE le règlement 2026-376 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

110-8 Adoption du règlement 2025-371 décrétant un emprunt de 748 247.50\$ pour la construction d'un garage municipal

M.B. 2026-03-04-065

ATTENDU QUE la municipalité de Bouchette projette la construction d'un garage municipal

ATTENDU QUE le coût de ces achats est estimé à 748 247.50 \$.

ATTENDU QUE la municipalité de Bouchette ne possède pas tous les fonds nécessaires pour la construction d'un garage municipal;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour défrayer le coût de cette construction;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre 2025 par le conseiller au siège numéro 3, Marc Poirier;

ATTENDU QU' un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 4 février 2026;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le conseil adopte le règlement 2025-371.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

110-9 Avis de motion et projet de règlement 2026-374 abrogeant et remplaçant toute réglementation antérieure concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Michel Lamoureux, conseiller au siège numéro 1, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-374 abrogeant et remplaçant toute réglementation antérieure concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

Michel Lamoureux



110-10 **Avis de motion et projet de règlement 2026-380 relatif à la démolition d'immeuble**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par André-Mathieu Lefebvre, conseiller au siège numéro 2, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-380 relatif à la démolition d'immeuble.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

André-Mathieu Lefebvre

110-11 **Avis de motion et projet de règlement 2026-381 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Sonia Paul, conseillère au siège numéro 4, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-381 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

Sonia Paul

110-12 **Abrogation de la résolution M.B. 2026-01-14-020**

M.B. 2026-03-04-066

CONSIDÉRANT QUE les citoyens qui souhaitent acquérir des parcelles de terrain sont revenus sur leurs décisions.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Steve Millar, et résolu;

QUE la résolution M.B. 2026-01-14-020 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

110-13 **Abrogation de la résolution M.B. 2019-09-09-237**

M.B. 2026-03-04-067

CONSIDÉRANT QUE les citoyens qui souhaitent acquérir des parcelles de terrain sont revenus sur leurs décisions.



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Samuel Godin, et résolu;

QUE la résolution M.B. 2019-09-09-237 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

130	Gestion financière et administrative
------------	---

130-1 Approbation du journal des achats en lot pour le mois de février 2026

M.B. 2026-03-04-068

Sur la proposition de André-Mathieu Lefebvre, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'approuver le journal des achats en lot du mois de février 2026 pour un montant total de 101 471.82\$ tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

130-2 Approbation du journal des achats pour le mois de février 2026

M.B. 2026-03-04-069

Sur la proposition de Samuel Godin, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver le journal des achats au 28 février 2026 pour un montant de 116 387.58\$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

130-3 Dépôt du relevé bancaire de février 2026

Note au procès-verbal

Le relevé bancaire de février 2026 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-4 Dépôt du suivi budgétaire au 28 février 2026

Note au procès-verbal

Le document de suivi budgétaire au 28 février 2026 a été déposé et les élus en ont pris connaissance.

130-5 Approbation des salaires du mois de février 2026

M.B. 2026-03-04-070

Sur la proposition de Sonia Paul, appuyée par Samuel Godin, il est résolu d'approuver les salaires payés du mois de février 2026 pour un montant de 37 250.07\$.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Note au procès-verbal : La conseillère Sonia Paul se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement du point suivant.

130-6 Autorisation à la direction générale pour le lancement d'appel d'offre pour les boues septiques

M.B. 2026-03-04-071

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit octroyer un contrat pour la vidange, le transport et la disposition des boues septiques sur son territoire;



CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder par appel d'offres conformément aux dispositions applicables du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser la direction générale à entreprendre les démarches nécessaires afin de lancer le processus d'appel d'offres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Godin, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu :

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à préparer les documents d'appel d'offres et à procéder à un appel d'offres public pour le contrat de vidange, transport et disposition des boues septiques pour les années 2026-2027 et 2027-2028;

QUE la direction générale soit autorisée à publier l'appel d'offres conformément aux exigences légales;

QUE le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues;

QUE l'octroi du contrat fasse l'objet d'une résolution ultérieure du conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Note au procès-verbal : La conseillère Sonia Paul reprend son siège à la table du conseil.

130-7 Autorisation à la direction générale pour mandater des professionnels pour l'exécution du projet du garage municipal

M.B. 2026-03-04-072

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Bouchette prévoit la réalisation d'un projet de construction d'un garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet nécessite l'intervention de professionnels qualifiés, notamment en ingénierie, architecture, arpenteur-géomètre, étude géotechnique, environnement, mécanique du bâtiment, électricité et tout autre service requis ;

CONSIDÉRANT QUE certains mandats doivent être octroyés afin de permettre la préparation des plans, devis, études et documents d'appel d'offres nécessaires à la réalisation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale est responsable de l'administration et de la gestion des contrats conformément aux politiques municipales et aux dispositions légales applicables ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à mandater tous les professionnels requis pour l'exécution du projet de garage municipal ;

QUE ces mandats soient octroyés conformément aux règles d'adjudication des contrats applicables et à la politique de gestion contractuelle de la Municipalité ;

QUE les dépenses soient imputées au poste budgétaire ou au règlement d'emprunt relatif au projet de garage municipal.



QUE l'octroi des mandats et dépenses soient sous réserves d'approbation du règlement d'emprunt 2025-371.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

130-8 Signature d'entente avec la Corporation du parc régional du Lac 31 Milles

M.B. 2026-03-04-073

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite renouveler l'entente avec la Corporation du parc régional du Lac 31 Milles concernant la participation de la municipalité au financement de la Corporation pour les saisons 2026-2027 et 2027-2028;

CONSIDÉRANT QUE cette entente vise à définir les modalités de collaboration, les responsabilités des parties et, le cas échéant, les engagements financiers;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'entente a été présenté aux membres du conseil pour étude;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre , appuyé par Sonia Paul et résolu,

QUE le conseil municipal autorise le renouvellement d'une entente avec la Corporation du parc régional du Lac 31 Milles selon les termes et conditions du projet d'entente déposé;

QUE le maire Monsieur Steve Lefebvre, et la direction générale Madame Patricia Larivière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, ladite entente ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre;

QUE les sommes nécessaires, le cas échéant, soient prises à même les postes budgétaires appropriés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

130-9 Achat d'une balance E-Track

M.B. 2026-03-04-074

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède désormais sa machinerie et qu'elle procède au transport de matériaux.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les exigences concernant le transport de matériaux quant au poids des camions.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Godin , appuyé par Michel Lamoureux, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'une balance E-Track.

QUE cet achat soit affecté au règlement d'emprunt en cours;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à cet achat.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

160	Ressources humaines
-----	---------------------



160-1 Abolition du poste d'adjoint aux ressources

M.B. 2026-03-04-075

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mis en œuvre une restructuration de ses ressources humaines via la résolution M.B. 2025-12-15-337.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Sonia Paul, et résolu,

QUE le conseil municipal procède à l'abolition du poste d'adjoint aux ressources.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

160-2 Création et affichage du poste d'opérateur-mécanicien de machinerie lourde et petits moteurs

M.B. 2026-03-04-076

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit assurer l'entretien, la réparation et l'opération sécuritaire de sa machinerie lourde et de ses équipements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les besoins opérationnels justifient la création d'un poste permanent d'opérateur-mécanicien de machinerie lourde et petits moteurs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite procéder à l'affichage de ce poste conformément aux politiques et procédures en vigueur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar appuyé par Samuel Godin, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise la création du poste d'opérateur-mécanicien de machinerie lourde;

QUE ce poste soit intégré à l'organigramme municipal et aux effectifs autorisés;

QUE la direction générale soit autorisée à procéder à l'affichage du poste, à recevoir les candidatures et à mener le processus de sélection conformément aux politiques applicables;

QUE la rémunération et les conditions de travail soient déterminées conformément à la politique salariale en vigueur ou à la grille applicable.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Pascal Saumure, a déposé son rapport pour le mois de février 2026.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------



300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics, Martin Garneau, a déposé son rapport pour le mois de février 2026.

300-2 Résumé et recommandations du comité de transport de janvier 2026

Note au procès-verbal

Le résumé et les recommandations du comité de transport de janvier 2026 sont déposées.

300-3 Résumé et recommandations du comité de transport de février 2026

Note au procès-verbal

Le résumé et les recommandations du comité de transport de février 2026 sont déposées.

Note au procès-verbal : Le maire félicite l'équipe des travaux publics pour leur excellent travail.

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- Rapport de l'inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport pour le mois de février 2026 concernant l'usine d'épuration.

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Rapport de l'opérateur certifié en eau potable

Note au procès-verbal

L'opérateur certifié en eau potable, Richard Carle, a déposé son rapport pour le mois de février 2026.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Rapport des permis émis pour le mois de février 2026

Note au procès-verbal

L'inspecteur municipal, Charles Racine, a déposé son rapport des permis émis pour le mois de février 2026, pour un total de 0 permis émis.

600-2 Dérogation mineure 2026-01

M.B. 2026-03-04-077



ATTENDU la résolution no M.B. 2026-02-04-038, adoptée le 4 février 2026, ayant pour objet ; Dérogation mineure 2026-01

ATTENDU QUE, à la suite de l'adoption de cette résolution, le maire a informé la directrice générale et greffière-trésorière de son refus de signer et d'approuver ladite résolution, apposant ainsi son « veto » relativement à cette décision, conformément au paragraphe 3o de l'article 142 du Code municipal;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier doit, conformément à la loi, soumettre à nouveau cette résolution à la considération du conseil lors de la présente séance;

ATTENDU QUE la majorité des membres du conseil désire approuver de nouveau ladite résolution;

Adoptée à l'unanimité des membres présents

600-3 Demande à la Commission de toponymie – Chemin Émile

M.B. 2026-03-04-078

CONSIDÉRANT QU'un sondage a été réalisé relativement à la possibilité de modifier le nom du chemin Grant;

CONSIDÉRANT QUE la demande de changement de nom émane du propriétaire majoritaire des immeubles situés sur ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de nom « chemin Émile » est en lien avec un lieu touristique appartenant audit propriétaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise le changement de dénomination du chemin Grant pour celui de « chemin Émile », sous réserve des approbations requises, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Contribution concernant l'entente de participation relative au camp de jour intermunicipal

M.B. 2026-03-04-079

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a mentionné sa participation au camp de jour intermunicipal.

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doivent contribuer financièrement afin que les coûts liés à celui-ci soit raisonnable pour les utilisateurs.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Godin, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise la contribution de 30\$ par enfants résidents de la municipalité de Bouchette, et ce à chaque semaine.



QUE la contribution de la municipalité soit versée directement à l'organisme du camp de jour intermunicipal.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

700-2 Budget de la fête nationale du Québec – Édition 2026

M.B. 2026-03-04-080

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité organise annuellement une activité à l'occasion de la fête nationale du Québec.

CONSIDÉRANT QUE la direction générale doit obtenir un montant budgétaire afin de préparer les festivités.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise un budget au montant de 6 000 \$ pour l'organisation de l'activité.

QUE le conseil municipal délègue à la direction générale l'organisation et la planification de l'événement.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

700-3 Aménagement floraux – Personne responsable

M.B. 2026-03-04-081

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite assurer l'entretien et l'embellissement de ses espaces publics par des aménagements floraux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite confier cette responsabilité à une personne désignée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par Steve Millar, et résolu,

QUE le conseil municipal nomme Madame Angèle Binette à titre de responsable des aménagements floraux de la Municipalité;

QUE cette personne soit chargée de planifier, coordonner et assurer le suivi des plantations, de l'entretien et de l'embellissement floral des espaces municipaux;

QUE la direction générale soit autorisée à déterminer, le cas échéant, les modalités administratives et budgétaires liées à cette responsabilité.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

700-4 Pêche sur glace

M.B. 2026-03-04-082

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité compte plusieurs lacs sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la pêche constitue une activité touristique importante pour la région et favorise la transmission des connaissances et des traditions d'une génération à l'autre;

CONSIDÉRANT QUE la majorité de ces lacs ne sont accessibles que par des terrains privés;



CONSIDÉRANT QUE les seuls lacs accessibles à la pêche en période hivernale sont ceux dont les accès sont privatisés;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de favoriser un accès équitable aux plans d'eau afin de soutenir le développement récréotouristique et l'accessibilité pour les citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu,

QUE le conseil municipal demande l'appui de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin de soutenir la démarche de la Municipalité auprès de MELCCFP relativement à l'autorisation de la pêche sur glace sur les lacs de la municipalité.

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande de commandite – Paroisse Sainte-Marie-de-L'Incarnation

M.B. 2026-03-04-083

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une demande de contribution de la Paroisse Sainte-Marie-de-L'Incarnation afin d'inclure un affichage promotionnel de la municipalité de Bouchette dans son feuillet hebdomadaire pour l'année 2026-2027, au coût de 175 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sonia Paul, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu,

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la somme de 175 \$ pour l'affichage promotionnel dans le feuillet hebdomadaire de la Paroisse Sainte-Marie-de-L'Incarnation.;

Adoptée à l'unanimité des membres présents

800-2 Demande de contribution financière – Coopérative de solidarité de Bouchette

M.B. 2026-03-04-084

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative a adressé à la Municipalité une demande de contribution financière;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Lamoureux, appuyé par André-Mathieu Lefebvre, et résolu,

QUE le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande de contribution financière.

QUE la direction générale soit autorisée à informer le demandeur de la décision du conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents



800-3 Demande d'appui MRCVG - Demande de restauration du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs comme entité distincte du ministère de l'Environnement

M.B. 2026-03-04-085

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté une résolution demandant la restauration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs comme entité distincte du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Municipalité de Bouchette est fortement tributaire des activités forestières, fauniques et récréotouristiques ;

CONSIDÉRANT QUE ces secteurs représentent des leviers économiques majeurs pour la région ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Millar, appuyé par Michel Lamoureux, et résolu,

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Bouchette appuie la résolution adoptée par la MRC Vallée-de-la-Gatineau demandant la restauration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs comme entité distincte ;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC Vallée-de-la-Gatineau, au député de la circonscription ainsi qu'aux instances gouvernementales concernées.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

800-4 Demande d'appui MRCVG - Demande d'investissement majeur pour la construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec dans la Vallée-de-la-Gatineau

M.B. 2026-03-04-086

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau a adopté une résolution demandant un investissement majeur du gouvernement du Québec pour la construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE les installations actuelles ne répondent plus adéquatement aux besoins opérationnels, organisationnels et de sécurité ;

CONSIDÉRANT QUE le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau est vaste et que les enjeux liés à la sécurité publique nécessitent des infrastructures adaptées ;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'installations modernes contribue à l'efficacité des services policiers et à la sécurité des citoyens ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Steve Millar, et résolu,

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Bouchette appuie la résolution adoptée par la MRC Vallée-de-la-Gatineau demandant au gouvernement du Québec un investissement majeur pour la construction d'un nouveau poste de la Sûreté du Québec dans la Vallée-de-la-Gatineau ;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la MRC Vallée-de-la-Gatineau, au député provincial de la circonscription ainsi qu'aux instances gouvernementales concernées.



Adoptée à l'unanimité des membres présents

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100 Levée de la séance

M.B. 2026-03-04-087

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Samuel Godin, il est résolu de lever la présente séance à 20h15.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale et
Greffière-trésorière